

ration comportait plusieurs éléments dont je voudrais parler brièvement.

Tout d'abord, le ministre a déclaré que notre économie se trouvait, à l'instar d'autres économies nationales, dans une conjoncture difficile. Si le ministre veut comparer le Canada à d'autres économies, monsieur l'Orateur, il devrait le faire de façon ouverte et honnête. Il devrait prendre l'exemple des économies les plus fortes du monde et les comparer au Canada. Je pense en particulier à celles du Japon, de l'Allemagne, des États-Unis et de la Suisse, qui sont actuellement les quatre pays les plus puissants du monde. Or, contrairement au Canada, ces pays n'ont pas bâti leur économie sur les ressources naturelles et sur les abondants combustibles fossiles que nous avons la chance d'avoir. Ces économies se sont néanmoins développées au point qu'elles mettent maintenant notre pays en sérieuse difficulté. Elles ne sont pas parvenues à ce résultat parce qu'elles bénéficient d'une main-d'œuvre bon marché, comme le croient à tort beaucoup de Canadiens.

Je voudrais faire remarquer au ministre que nos problèmes économiques actuels ne sont pas attribuables aux mêmes causes que ceux des pays avec lesquels nous nous comparons. Ces pays sont venus à bout de leurs problèmes et dans bien des cas, ils sont en bien meilleure posture que le Canada, en dépit des ressources que nous avons. Ils en sont là à cause de la façon dont ils ont dirigé leur économie, en accroissant leur efficacité de production, en vendant sur les marchés mondiaux leurs automobiles et d'autres produits et en fondant une économie industrielle sur la science et la technologie.

Le ministre a parlé de son exposé budgétaire et d'un budget antérieur. En avril 1980, il a inclus dans une motion de voies et moyens de nombreuses mesures que prévoyait le budget précédent. Je me demande jusqu'à quel point il y est pour quelque chose, toutefois, et s'il a reconnu le mérite de ceux qui ont institué ces mesures. Je vois qu'un député secoue la tête. Lorsque j'ai lu cela, il m'a été difficile de comprendre si le ministre faisait allusion à l'une de ses réalisations ou à une réalisation de l'ancien ministre des Finances, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie).

A la page 4 du communiqué, le ministre traite du développement industriel et de la somme totale de 12 milliards de dollars qui doit être consacrée au cours des trois prochaines années aux projets essentiels de productivité et d'approvisionnement. Il dit que cela devrait contribuer à réduire les poussées inflationnistes en accroissant l'offre.

Comme mes collègues, j'ai entendu parler à la Chambre de la possibilité que le gouvernement présente une stratégie industrielle. Nous ne sommes pas près de voir une politique pareille, même si nous l'attendons tous avec impatience. Un programme d'une valeur de 350 millions de dollars a été établi pour stimuler la restructuration industrielle et le recyclage de la main-d'œuvre dans les régions qui en ont particulièrement besoin. Je ne suis pas certain quelles seront ces régions ni en quoi consistera exactement le recyclage en question, mais je doute que ce soit là le but réel d'une stratégie industrielle. Nous devrions peut-être suivre l'exemple d'autres pays et établir une véritable stratégie industrielle de même que de l'investissement pour l'avenir.

Le troisième point que je veux soulever concerne l'observation que le ministre a faite, à savoir qu'il réitérait volontiers l'appui donné dans le budget à la politique monétaire de la

### *Impôt sur le revenu—Loi*

Banque du Canada. J'ai plusieurs observations à faire à ce sujet, monsieur l'Orateur. La première est qu'en permettant à la Banque du Canada de laisser flotter ses taux, le ministre s'est déchargé de la responsabilité de fixer les taux d'intérêt au Canada. La mesure était commode sur le plan politique et elle est toute à l'honneur du ministre. Elle l'a débarrassé d'un grand fardeau. Mais elle a également soustrait au gouvernement la responsabilité de contrôler ce que la Banque du Canada fait des obligations qu'elle émet. En réalité, l'introduction de nouvelles obligations sur le marché entraîne une hausse des taux d'intérêt, ce qui permet à la Banque d'exercer un contrôle sur les taux d'intérêt. Ce facteur, qui a été souligné par d'autres députés de l'opposition, influe particulièrement sur les secteurs industriel et agricole, lesquels jouent un rôle important dans la santé économique du pays.

• (1740)

Il m'apparaît que la Banque du Canada vend plus d'obligations qu'elle n'a à le faire, et que c'est une des raisons pour lesquelles le taux d'intérêt demeure aussi élevé au Canada. La Banque du Canada croit peut-être qu'en maintenant les taux d'intérêt élevés et en décourageant les emprunts, elle contribue à réduire l'inflation. C'est possible, mais cette réduction s'opère aux dépens de l'économie, des petites entreprises, des agriculteurs et d'autres agents dont dépend l'activité économique du pays. Si le ministre appuie les mesures de la Banque du Canada, il peut le faire très honnêtement en disant qu'il renonce à la responsabilité de la politique monétaire du pays.

J'aimerais aborder certaines questions précises. Il y a quelques jours, j'ai interrogé le ministre sur une question importante. Il s'agissait des obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Comme ce fut le cas pour de nombreuses autres mesures économiques, la population commence à se demander quelles sont les priorités du gouvernement et si celui-ci concentre son effort sur les secteurs qui en ont besoin afin de bien administrer les affaires de l'État. Nous sommes tous d'accord sur l'importance de la constitution et de tout ce qui touche à l'énergie. Mais nous nous intéressons tous également à l'économie ainsi qu'aux structures des institutions de prêts commerciaux. On pense en particulier aux obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Ces obligations ont été émises il y a au moins 13 mois. Le gouvernement les a appuyées il y a neuf mois, le 21 avril, je pense, à la faveur d'une motion de voies et moyens. Le programme n'a pas encore été établi ni expliqué de façon que les entreprises sachent de quoi il s'agit.

Le ministre a dit que son ministère avait communiqué avec les banques et qu'il était convaincu qu'elles étaient maintenant mieux renseignées. Pourtant, j'en doute. Si le ministre ou son secrétaire parlementaire se donnent la peine d'examiner la situation, ils constateront qu'en dehors des grandes villes, les petites succursales des régions rurales n'y comprennent rien et tendent à limiter le crédit. Les grandes succursales ont retenu l'argent ou bien elles ont conseillé les plus petites de telle sorte que les gens n'ont pas eu recours à cette source de financement. C'est grave car treize mois se sont écoulés, et aux dernières nouvelles, ce programme prendra fin le 31 mars. Bon nombre de gens ignorent toujours quel avantage ils pouvaient en tirer.